

LE PRIX COURANT

(THE PRICE CURRENT)
REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Propriété Immobilière, Etc.

EDITEURS :

LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES
(The Trades Publishing Co.)

42, Place Jacques-Cartier, - MONTREAL
TELEPHONE BELL MAIN 2547

ABONNEMENT
MONTREAL ET BANLIEUE - \$2.00
CANADA ET ETATS-UNIS - 2.00
UNION POSTALE - - Fns 20.00 PAR AN.

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir de tels avis.

Une année commencée est due en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'accepterons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de : "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adresses toutes communications simplement comme suit :

LE PRIX COURANT, Montréal.

L'ENQUETE MUNICIPALE DOIT ETRE CONTINUEE

La Commission d'enquête sur les affaires municipales est loin d'avoir terminé la tâche qui lui est assignée, bien que ses pouvoirs doivent prendre fin le 15 de ce mois.

Le Comité des Citoyens, sur les instances de qui le gouvernement a accordé l'enquête, a demandé que les pouvoirs de la dite Commission soient prorogés, afin que tous les services de notre administration municipale puissent être soumis à l'examen.

Les témoignages entendus jusqu'ici à l'enquête ont mis à jour un navrant état de choses — dans deux départements notamment — le public peut à bon droit supposer que dans les autres services, il en est qui soient tout aussi désorganisés que ceux de la police et du feu.

En justice pour les citoyens, en justice aussi pour les échevins, pour les chefs de service et les employés qui n'ont rien à se reprocher, l'enquête doit être poursuivie, l'enquête doit être complète; les pouvoirs de la Commission doivent être renouvelés et prolongés jusqu'à ce qu'ait été vidée la coupe amère qu'on n'a fait encore qu'effleurer.

Au mois de septembre prochain, les électeurs devront dans un referendum se prononcer sur ces trois points:

Faut-il réduire de moitié le nombre des échevins?

Un bureau de contrôle—dont les membres seront élus par le suffrage des électeurs—est-il le bureau de contrôle que choisissent les électeurs? Ou bien,

Ce bureau de contrôle devra-t-il être composé des ingénieurs, chefs de départements à l'Hôtel de Ville, placés sous le contrôle des échevins?

La réponse à ces trois questions dépend, pour beaucoup de citoyens, du résultat de l'enquête actuelle sur les différents services municipaux.

Le public suit avec un intérêt marqué et toujours croissant les travaux de la

Commission d'enquête. On peut affirmer qu'au fur et à mesure que ces travaux progressent, bien des yeux se dessillent à la lumière des faits.

L'enquête aurait-elle pour unique résultat de réveiller l'esprit civique chez nos concitoyens, que ce serait déjà un immense avantage.

Mais elle doit avoir et aura pour effet, nous n'en pouvons douter, l'abolition d'abus criants en même temps que l'adoption de mesures efficaces pour en empêcher le retour.

S'il est des abus, s'il se commet des injustices, s'il y a prévarication ou concussion dans d'autres départements, il faut qu'on le sache pour y remédier.

C'est pourquoi l'enquête doit nécessairement être continuée.

EXPLOITONS NOS RICHESSES MINIERES

Telles que nous les connaissons, les ressources de notre sous-sol sont considérables, immenses.

Cependant, nous les connaissons bien peu encore, tant il reste dans notre vaste domaine de contrées imparfaitement ou même complètement inexplorées.

Depuis quelques années, les découvertes se sont multipliées. Charbon, fer, amiante, mica, nickel sont, sinon de découverte, du moins d'exploitation récente au Canada; mais il y a bien peu d'années seulement que nous connaissons l'existence en quantité considérable de l'or au Yukon et de l'argent à Cobalt.

Le Yukon n'est pas épuisé et l'on découvre plus près de nous, au Lac Rouge, dans la Saskatchewan de riches gisements d'or qui semblent faire de cette région un nouvel Eldorado.

La région de Cobalt est loin encore d'avoir donné tout l'argent qu'elle renferme; elle peut encore produire chaque année des millions pendant plusieurs années et, cependant, sa richesse en argent semble devoir être dépassée par celle du Gowanda et de la Montreal River.

Ces prévisions peuvent ne pas se réaliser. Le Yukon pour l'or et Cobalt pour l'argent resteront peut-être longtemps encore nos plus riches centres miniers.

Le seul point sur lequel nous croyons devoir attirer l'attention de ceux qui nous lisent c'est que, chaque jour, pour ainsi dire, la richesse de notre sous-sol apparaît plus grande grâce à de nouvelles découvertes auxquelles prend part le hasard plus encore que le savoir-faire de nos prospecteurs et la science de nos géologues.

Cela nous conduit à dire que, si nous laissons au hasard le soin de la découverte des richesses que peut et doit contenir le sous-sol de la province de Québec, nous manquons à notre devoir envers les générations présentes.

Nous construisons des chemins de fer, nous creusons le fleuve, nous entreprenons des travaux de toute nature pour lesquels nous nous imposons, nous nous privons. Les générations futures profiteront de nos labeurs et de nos sacrifices sans qu'il leur en coûte beaucoup.

Il est vrai qu'aucun sentiment d'égoïsme ne doit nous animer envers nos successeurs, puisque ces successeurs sont nos enfants et nos petits-enfants. Ne regrettons donc pas ce que nous pouvons faire pour eux, mais cherchons en même temps à alléger notre fardeau.

Nous le pouvons sûrement en exploitant, mieux que nous ne le faisons, les trésors cachés dans le sol de notre province.

Il serait peu sage de laisser au hasard la découverte des richesses minières que renferme notre sous-sol; elles peuvent y rester longtemps ignorées et improductives.

N'oublions pas que la richesse crée la richesse. Tirons donc de notre sous-sol les richesses qu'il contient afin qu'elles soient à leur tour productrices de richesse.

La nouvelle loi des mines de la province de Québec est, comparativement à l'ancienne, plus favorable aux décou-